

## La chorale au collège, des nouveautés en 2019 !

- **La chorale est désormais un enseignement facultatif** proposé en complément des enseignements obligatoires.

- Au sein du collège, **la chorale accueille tous les élèves qui le souhaitent**. La motivation et l'engagement sur l'année scolaire sont les critères permettant d'apprécier une candidature.

- **La chorale est inter cycles et multiniveaux** : elle réunit en un même groupe des élèves des différentes classes de l'établissement.

- **La chorale est dirigée par** le professeur d'éducation musicale et de chant choral.

- **La chorale poursuit un projet artistique** aboutissant au moins à une représentation publique chaque année. Les répertoires sont adaptés au niveau des élèves et relèvent de la création originale, de la chanson traditionnelle ou contemporaine, de la comédie musicale ou encore des musiques du patrimoine. Elle contribue au développement des compétences du socle commun. Son projet pédagogique et ses objectifs artistiques sont intégrés au projet d'établissement.

**La chorale s'inscrit dans les parcours** : Le parcours citoyen (respect des autres, responsabilité, sens de l'engagement collectif) – Le parcours culturel (découverte et maîtrise d'un patrimoine vocal, pratique individuelle et collective, développement d'un esprit critique, d'une sensibilité) - Le parcours avenir (Rencontres avec des professionnels, musiciens, techniciens, des lieux du spectacle) - Le parcours santé (gestion de la respiration, de la voix, confiance et estime de soi).

**La chorale et le diplôme national du brevet** : Deux possibilités sont offertes aux candidats pour valoriser le suivi d'un enseignement facultatif de chant choral pour l'obtention du diplôme : ● s'ils suivent l'enseignement facultatif de chant choral, **ils peuvent bénéficier de points supplémentaires** si les objectifs d'apprentissage précisés par le programme d'enseignement sont atteints (10 points) ou dépassés (20 points); ● au titre de l'épreuve d'oral de soutenance et du parcours d'éducation artistique et culturelle, **ils peuvent présenter le ou les projets chorals auxquels ils ont participé** durant l'une des trois années du cycle 4. Dans ce cas, la soutenance présente les œuvres travaillées, les difficultés rencontrées, les grandes étapes de la progression du travail, l'organisation et la gestion des différentes facettes du spectacle prévu ou réalisé.

**La chorale, un élément de l'identité scolaire et du collège**. Contrairement aux situations d'apprentissage ordinaires, **la chorale donne toujours à voir et à entendre le fruit de son travail**. Le concert est un moment de partage motivant. Au fil du travail de l'année, les élèves mesurent les exigences qu'ils doivent satisfaire pour être à la hauteur des attentes du public. Dès lors, la réussite du spectacle devient un marqueur de l'identité du collège.

Musicalement

Mr FALGARI

Education musicale et chant choral

Signature des parents :